

M. Murray. par ordre  
de l'Education de S. A.  
Paris dorsey le 25. Juin  
1692.

Monsieur;

S. A. n'ayant jusques ors -  
rien appris de ce qui pourroit  
estre des intentions de la Reine  
sur les points que je vous ay  
envoyez, avec ses responses provisionnelles.  
Je le voy en peine de sçavoir  
proprement que c'est qu'il plaira  
à S. M. de luy commander la  
dessus: m'ordonnant en suite  
de vous en faire ce mot,  
et vous supplier, comme je fay,  
de luy vouloir mander, de quelle  
sorte la Reine desire estre servie  
~~en~~ ces particularités, afin de s'y  
pouvoir conformer selon tout  
son pouvoir et la tres-samblable  
obéissance qu'il doit et a  
vouée à l'honneur de ses  
commandemens. C. M. Monsieur,  
Le sujet pourquoy je vous envoie  
cest expris, par le quel je vous  
 prie me vouloir esclarcir de vos  
responses, en me continuant, s'il  
vous plait, l'honneur de me croire  
vostre humblement &c.

*[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*

Reponses de S. A.

Demander de M. Murray.

S. A. ne sachant pas si les Ambass<sup>rs</sup> sont partis ou point, leur en écrira en tout cas: mais il faut considérer qu'ils sont obligés de faire ce que Messieurs les Estats leur commanderont.

Que le partement des Ambassadeurs puisse être suris pour quelque temps.

Le fourniment d'argent par des particuliers sur les joyaux de la Reine n'est chose qu'on ne peut commander à personne, ainsi seulement recommander, S. A. s'y emploiera volontiers étant qu'on trouvera qu'elle le puisse avec effet, sachant les personnes avec lesquelles on viendra à traiter.

que la Reine puisse être accommodée d'Argent sur ses joyaux.

Si à ceste fin les Lettres de S. A. peuvent quelque chose, soit envers les Deputés de Mess<sup>rs</sup> les Estats qui traitent cest affaire avec M. le Resid<sup>t</sup>. Borstel, ou bien envers ceux de la Comp<sup>te</sup> des Indes memes, S. A. leur en écrira volontiers, et entre autres au s<sup>r</sup> Borstel, s'il n'est encore parti.

que sur la somme qui sera levée, après le Traicté avec la Comp<sup>te</sup> des Indes orientales conclu, il puisse être fourni par avance 400000. frans.

S. A. a déjà nommé quelques principaux marchands à M. Digby, qui, à ce qu'elle croit, voudront bien traiter du fourniment de toutes sortes d'ammunition avec ceux qui en auront charge de par S. M<sup>te</sup>. Mais comme la quantité des choses dont on parle est grande et ne se pourra recouvrer soudainement; si, durant le marche qu'on en fera, il se trouve que S. A. se puisse favoriser ou faciliter de son costé, en sachant les noms de ceux avec qui on traitera, elle verra ce qu'il sera possible qu'elle y contribue.

que la Reine desire que le Roy soit pourveu d'icy d'une quantité de munitions de guerre.

Extrait de la lettre

pour le porteur de la lettre  
à Monsieur de la Haye

Je vous prie de m'envoyer  
à Monsieur de la Haye

les lettres de Monsieur de la Haye  
qui sont de votre main

Je vous prie de m'envoyer  
à Monsieur de la Haye

Je vous prie de m'envoyer  
à Monsieur de la Haye

Extrait de la lettre

Je vous prie de m'envoyer  
à Monsieur de la Haye

Je vous prie de m'envoyer  
à Monsieur de la Haye

Je vous prie de m'envoyer  
à Monsieur de la Haye

Je vous prie de m'envoyer  
à Monsieur de la Haye

Je vous prie de m'envoyer  
à Monsieur de la Haye

6. Pies de 6. Pies de balle.

2000. Paires de Pistoles.

1000. Carabines.

1000. Selles.

2. Mortiers avec leur attirail.

Piques et mousquets pour 4000. Hommes.

